

EDITO DU MAIRE :

3^{ème} année d'existence pour notre commune nouvelle et toujours de nombreux projets à mener mais pas sans difficulté !



Prenons par exemple la rue d'Avenay à Tauxières-Mutry que nous souhaitons réhabiliter cette année et pour laquelle nous avons déposé en début d'année un dossier de subvention auprès de la Sous-Préfecture donc de l'Etat. C'est en octobre que nous avons reçu une réponse négative avec pour motif que les travaux de voirie ne sont pas actuellement des priorités ! Sur des projets de cette ampleur, il nous est impossible de faire l'impasse sur ces aides et nous allons donc solliciter le département début 2019 sachant qu'il n'était pas possible de le faire en même temps que l'état pour des raisons de cumul de financements interdit. Cela engendre donc un report de ce projet mais pendant ce temps, le syndicat d'électrification de la Marne qui gère l'enfouissement des réseaux sur le département et qui a un planning d'intervention très contraint nous indiquait qu'ils étaient prêts à intervenir pour cette rue. Il a donc fallu prendre une décision rapide et engager ces travaux malgré le décalage de la réfection de la rue. Résultat : des tranchées en attente de réfection pour quelques mois !

Autre exemple, le PLU de Tauxières-Mutry, document d'urbanisme qui définit un projet global d'aménagement pour la commune afin de définir les règles d'utilisation des sols. Qu'il est difficile de trouver un compromis entre les besoins d'urbanisation de la commune qui souhaite proposer des terrains à bâtir disponibles et les règles de plus en plus drastiques fixées par différents organismes qui nous imposent densification des constructions, zones naturelles à respecter, utilisation des dents creuses au détriment de nouvelles surfaces constructibles ... La ruralité paie donc aujourd'hui pour la surconsommation de terres agricoles réalisée ces dernières années en périphérie des grandes villes. De notre côté, nous espérons avoir enfin un PLU validé à la fin du 1^{er} semestre 2019.

Dernier exemple avec la mise en accessibilité obligatoire de tous les bâtiments publics notamment sur Louvois avec la multiplicité des lieux et des réglementations très contraignantes. Le coût de ces opérations, le manque de fonctionnalité des locaux actuels entre autres nous font travailler actuellement à la création d'un nouveau bâtiment qui pourrait regrouper salle des fêtes, mairie, salle communale, stockage ... Ce travail avance bien et il devra nous permettre de répondre aux questions suivantes : Où ? Quoi ? Comment ? Quand ?

Vous voyez donc que nous ne manquons pas de travail mais qu'une certaine ténacité est nécessaire pour franchir les différents obstacles rencontrés. Je conclurai cet édito en vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année et en vous donnant rendez-vous pour la cérémonie des vœux du 19 janvier où nous aurons l'occasion de parler de tous ces projets.

Philippe RICHOMME

Sommaire :

- Une innovation le panneau pocket
- Les projets
- L'actualité de Val de Livre
- La page des associations
- Agenda et Etat Civil

Rappel : L'APPLI PANNEAU POCKET

SOYEZ INFORMÉS EN TEMPS RÉEL SUR VOTRE TELEPHONE PORTABLE DE TOUTE L'ACTUALITE DE VOTRE COMMUNE

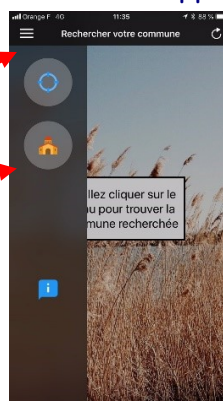
Vous avez dorénavant la possibilité de recevoir sur votre smartphone des informations ou alertes provenant de votre commune.



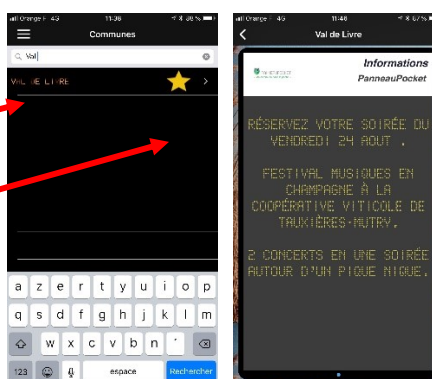
Procédure de mise en place :

- ⇒ Rechercher dans l'Apple Store ou dans Google Play ou dans Play Store l'application panneau-pocket
- ⇒ Procéder à son installation
- ⇒ Lancer l'application en touchant celle-ci, l'écran ci-dessous apparaît:

Toucher le symbole en haut de l'écran à gauche puis toucher cet autre symbole



Rechercher ensuite Val de Livre
Puis toucher l'étoile pour mettre Val de Livre en favori



Vous avez maintenant accès aux informations de la commune et aux différents affichages en faisant glisser l'écran vers la droite ou la gauche.

Vous serez informés d'un nouveau message par notification

LA REACTIVITE DE CE MOYEN DE COMMUNICATION NOUS INCITE A L'UTILISER PRIORITAIREMENT POUR LA DIFFUSION D'INFORMATIONS IMPORTANTES.

Groupe scolaire du Val de Livre :

Pour cette nouvelle année scolaire, notre école compte 83 élèves répartis sur 4 classes. A la rentrée, 3 petits (Maëlle, Marylou et Léonard) et 6 nouveaux arrivants (Arthur, Clovis, Noé, Gabin, Jade et Evan) nous ont rejoints. Nous leur souhaitons la bienvenue ! Notre thème de l'année est le cirque et c'est une fête de l'école un peu particulière que nous vous proposerons puisqu'au mois de Juin un chapiteau s'installera à proximité de l'école pour une semaine pendant laquelle les élèves pourront s'initier aux arts du cirque et préparer un spectacle qu'ils vous présenteront le **vendredi 21 Juin**. Ce spectacle sera suivi de celui de la compagnie de cirque et un entracte permettra de vous restaurer. Pensez d'ores et déjà à marquer cette date sur votre agenda !



La tanière des Louv-Taux :

"La Tanière des Louv-Taux" se situe dans l'ancienne école près de l'église à Louvois. C'est un lieu que nous voulons, nous les habitants de Val de Livre, de rencontres et d'échanges autour d'un thème défini (ou pas !) dans une atmosphère conviviale. Le principe fixé est un rendez-vous tous les premiers vendredis du mois à partir de 19h30. Ce lieu est chapeauté par l'AAVL, est accessible à tous et ceci gratuitement. La seule petite contribution demandée (pour ceux ou celles qui le souhaitent!) est d'apporter un petit quelque chose à grignoter ou à boire...

Dates à venir: (sous réserve)

- **vendredi 11 Janvier**: couture (confection d'un sac à tarte)
- **vendredi 1er Février**: spectacle de théâtre de la troupe du Chaudron vagabond
- **vendredi 1er Mars**: Café-Philo (la Tanière se délocalise au Cerf à 3 pattes à Germaine)
- **vendredi 15 Mars**: Soirée irlandaise (Saint-Patrick)

**Suivez notre actualité
sur l'application
Panneau Pocket !**

Les Boîtes à livres :

Suite aux différents travaux de voirie sur le territoire de Louvois, nous avons conservé les boîtes aux lettres qui étaient installées temporairement sur des points de rassemblement. Afin de réutiliser ces équipements, nous avons pour projet de les installer dans différents endroits afin de créer des boîtes à livres, des mini-bibliothèques en libre service. Elles permettront aux personnes qui le souhaitent de prendre un livre, de le ramener (ou non) et d'en déposer éventuellement un autre. Une façon originale de lire de manière libre et sans contrainte, tout en apportant une solution à ceux qui ont des difficultés à se déplacer. Nous reviendrons vers vous lorsque les grands lecteurs pourront s'adonner à leur passion à deux pas de chez eux.



Villages et Coteaux propres :

En 2014, dans le cadre du plan de gestion associé à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne », a eu lieu la première journée de nettoyage des coteaux et des villages viticoles champenois. Depuis, chaque année, cette opération est renouvelée avec succès.

Cet événement s'est étendu à l'ensemble des communes de l'AOC Champagne et la dernière édition a eu lieu le samedi 6 octobre 2018. Dans notre commune, une trentaine de personnes s'est retrouvée à l'initiative des représentants syndicaux des viticulteurs locaux afin de nettoyer les abords des villages et les chemins du vignoble. L'opération a été récompensée par une dotation de 100 rosiers qui seront plantés le Samedi 22 Décembre 2018.



Repas des aînés :

Le rendez vous annuel du repas des aînés de notre commune avait lieu cette année le Dimanche 11 Novembre à la Ferme de Presles, un restaurant qui se situe à Nanteuil La Forêt dans une aile de ferme qui servit autrefois d'étable et d'écurie. C'est dans ce cadre champêtre que les aînés de plus de 65 ans de Louvois et Tauxières-Mutry ont pu passer une belle journée rythmée comme à chaque fois par des danses endiablées.



Spectacle de danse :

Le 22 novembre dernier s'est produit, à la salle des fêtes de Louvois, la Kamael compagnie qui a proposé un spectacle de danse.

Cette compagnie créée il y a 6 ans à la MJC intercommunale d'AY rassemble des danseurs issus de différents univers (modern jazz, hip hop, classique ...).

Les spectateurs présents ont apprécié cette représentation et ont terminé la soirée par une dégustation de beaujolais nouveau.



L'actualité de Val de Livre

Accueil des nouveaux habitants :

Pour tout savoir ou presque sur notre commune, il suffit de consulter le site internet de notre commune de Val de Livre. C'est peut être le premier réflexe de la part des familles arrivant dans notre village. Cela manque sans doute d'un peu d'humanité, c'est pourquoi la municipalité propose tous les 2 ans aux habitants récemment installés, une soirée dédiée afin de leur faire découvrir par la voix de Philippe Richomme les services proposés par la commune et les différentes associations. Coïncidence oblige, la soirée de ce vendredi 20 Novembre s'est poursuivie autour d'un verre de Beaujolais Nouveau.



Marché de Noël :



En 2017, la commune de Val de Livre avait accueilli de belle manière et sous la neige le Marché de Noël Associatif de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne. Cette année, Hautvillers était l'hôte des associations des différents villages de la CCGVM. La Ribambelle et l'Amicale du Val de Livre représentaient notre commune en vendant des objets de décoration de Noël pour la première citée et en proposant de la soupe, une dégustation d'escargots et un cocktail d'origine transalpine pour la seconde. En dépit de la bienveillance du célèbre moine, le village Berceau du Champagne n'a pas réussi à transformer les gouttes de pluie en flocons de neige qui ont contrarié quelque peu en ce dimanche 8 Décembre la Magie de Noël.

11 Novembre 2018 :

La commémoration du 100ème anniversaire de la signature de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale a eu lieu ce 11 novembre. Ce fut donc l'occasion d'un dépôt de gerbe aux monuments aux morts de nos deux villages en souvenir des victimes de cette guerre.

L'harmonie musicale d'Avenay Val d'Or et les pompiers de la ccgvm participaient à cette commémoration.

Un vin d'honneur fut servi à l'issue de ces cérémonies.



Informations diverses

Recensement de la population :



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

Pourquoi ?

Le recensement de la population est obligatoire et permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent l'ajustement de l'action publique aux besoins des populations.

Quelle est la procédure ?

Un agent recenseur (Marjorie Harlin pour Louvois, Lucas Galimand pour Tauxières-Mutry) se présentera à votre domicile entre le 17 janvier et le 16 février afin de vous remettre vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Ils seront munis d'une carte d'agent recenseur avec leur photo.

Liste électorale : une inscription facilitée

Les modalités d'inscription sur les listes électorales ont évolué. La loi autorise désormais l'inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant celui-ci.

Ainsi pour pouvoir voter lors des élections européennes de mai 2019, il faudra être inscrit sur les listes électorales avant le 30 mars 2019.

Sont concernées les personnes venant de s'installer dans la commune ou ayant changé d'adresse. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Pour effectuer la démarche, vous devez vous rendre en mairie muni des pièces justificatives suivantes : les photocopies d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Distribution eau potable :



Des problèmes de restructuration du service clients de SUEZ ont engendré depuis octobre 2017 des retards importants de facturation de la consommation d'eau potable sur la commune de Louvois.

Cette situation va être rétablie et les habitants de la commune vont recevoir une facture basée sur une relève faite en avril 2018. Les clients mensualisés seront destinataires d'un nouvel échéancier réévalué en fonction des montants non prélevés.

La prochaine relève aura lieu en avril 2019.

En cas de difficulté pour le règlement, il est possible de contacter le service clients au 0977.408.408 afin de trouver une solution.

Il est utile de préciser que ni la commune ni la communauté de communes ne sont à l'origine de cette situation.

Informations diverses

Soyons vigilants :

Nous assistons dernièrement à une recrudescence des vols ou tentatives de vols sur notre commune. Il convient donc de rester vigilant et ne pas hésiter à prévenir le 17 pour toute observation d'individus ou d'évènements suspects.

La gendarmerie rappelle les recommandations suivantes :

- ⇒ Vérifiez la fiabilité des serrures et verrous
- ⇒ La présence d'une alarme ou d'un système de présence lumineux sont de bons éléments de dissuasion
- ⇒ Vérifiez portes et fenêtres en journée lorsque vous vous absentez
- ⇒ De nuit, même en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes
- ⇒ Evitez de conserver de l'argent liquide
- ⇒ N'hésitez pas à marquer vos objets de valeur
- ⇒ Réalisez des clichés photographiques de vos biens de valeur et lister les numéros de série
- ⇒ Placez les objets très précieux dans un coffre
- ⇒ Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, cartes de crédit, sac à main, clés
- ⇒ Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres
- ⇒ Evitez les cachettes comme la salle de bain et la chambre, trouvez plutôt un lieu original
- ⇒ N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Très Haut Débit :

Les travaux concernant la mise en place de l'internet très haut débit (fibre optique) ont débuté sur notre territoire le 10 septembre dernier. La société Losange chargée de ce déploiement indique que la durée de ces travaux s'étale entre 10 et 14 mois suivant les difficultés rencontrées sur le terrain.

Chaque logement de notre commune sera équipé d'une

prise, le connectant à cette fibre, qui sera posée gratuitement par la société BEAUVAL.

Une offre de différents opérateurs sera ensuite disponible afin d'avoir accès à différents services.



PLU Tauxières-Mutry :

Le dossier est actuellement à la consultation auprès des Personnes Publiques Associées (DDT, INAO, Chambre d'agriculture, département ...) qui ont trois mois pour émettre un avis sur ce projet.

Dès réception et prise en compte des éventuelles remarques, l'enquête publique pourra alors être engagée pour une durée de deux mois et se clôturera par le rapport du commissaire enquêteur.

Le conseil municipal pourra alors approuver ce document qui deviendra applicable.

Tour de France :

Le Tour de France 2019 passera par Louvois le Mardi 9 Juillet 2019.

Les cyclistes partiront de Reims, puis le Craon de Ludes, La Neuville en Chaillois, Louvois (Allée des Dames de France) pour se diriger en direction de Châlons et arriver en fin d'étape à NANCY.

Spectacle assuré et vraisemblablement de nombreux visiteurs le Mardi 9 Juillet dans notre Commune.

Nous allons commencer dès maintenant la préparation de la décoration (à la Tanière tous les premiers vendredis du mois). Pour cela, nous aurons besoin de tissus aux couleurs du Tour de France (Jaune, Blanc, Vert, Rouge). Vous pouvez le déposer à la Mairie ou à la Tanière. Merci



d'avance.

Informations diverses

Une démarche zéro phyto : Pourquoi et comment ?

La protection de la ressource en eau, la préservation de la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie, notamment à travers le fleurissement, sont au cœur des préoccupations actuelles.

Les produits phytosanitaires, également appelés pesticides, sont fréquemment utilisés pour le désherbage, la lutte contre les insectes ravageurs ou les maladies et participent à la pollution des eaux. En milieu urbain, la grande proportion de surfaces imperméables (bitume) ou semi-perméables (allées sablées) sont propices au ruissellement, ce qui accélère l'arrivée des produits phytosanitaires dans l'eau sans être préalablement assimilés par les plantes. Ils sont également un danger pour les agents qui les manipulent et les habitants fréquentant les lieux traités.

Afin de répondre à ces enjeux environnementaux et de santé publique, la commune de Val-de-Livre a choisi de s'engager dans une démarche zéro phyto grâce à la mise en place d'un **plan de gestion différenciée** des espaces communaux, outil indispensable au bon déroulement de la démarche. Il vise à attribuer un entretien adapté à chaque espace selon sa fonction, sa localisation ou encore sa fréquentation. Trois classes d'entretien ont alors été mises en place.

Des méthodes préventives et curatives diverses existent pour atteindre ces objectifs. On peut citer par exemple le désherbage mécanique avec notamment le balayage des rues (1) ou encore le désherbage thermique. Les méthodes préventives sont également efficaces, comme la mise en place de paillage (2) au pied des massifs et l'utilisation de plantes couvre-sol (3).



Les classes d'entretien

L'entretien intensif : adapté aux zones très fréquentées et/ou qui sont le reflet de l'image de la commune. Les plantes indésirables y sont peu tolérées et l'entretien y est important.

L'entretien semi-intensif : appliqué aux espaces de proximité, zones de passage, de promenade ou de jeux. L'entretien y est régulier et la flore spontanée tolérée dans une certaine mesure.

L'entretien extensif : adapté aux zones à fort potentiel biologique et à fréquentation faible. L'entretien y est minimal. Il permet d'assurer la sécurité et le confort des usagers tout en favorisant la faune et la flore.

Que dit la loi ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la **loi Labbé** interdit aux collectivités l'usage des produits phytosanitaires de synthèse sur un certain nombre d'espaces communaux : les parcs et espaces verts, les voiries, les chemins de promenade et les forêts (...).

L'**arrêté du 4 mai 2017** est également venu préciser les dispositions pour préserver la qualité de l'eau face au risque phytosanitaire. Dorénavant tout utilisateur, aussi bien professionnel que particulier, a l'interdiction d'appliquer ou de faire appliquer par un tiers des produits phytosanitaires sur les éléments suivants : points d'eau, bassins de rétention d'eau pluviale, avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Une obligation réglementaire, certes, mais qui présente de réels enjeux pour l'environnement et la santé humaine.

La nouvelle distinction régionale Commune Nature :

Pour répondre à ces enjeux, la commune de Val-de-Livre s'est engagée en 2017 dans la Charte d'Entretien des Espaces Publics, développée par la FREDON Champagne-Ardenne. Elle a adhéré au niveau 1+2 à savoir « traiter mieux et moins ».



En raison de la mutualisation de la Région Grand Est, la Charte d'Entretien des Espaces Publics cède sa place à la nouvelle charte régionale Commune Nature. Dans la même dynamique que l'ancienne charte, elle a pour vocation d'accompagner les collectivités dans leur démarche vers le zéro phyto, qui se verront attribuer 1, 2 ou 3 libellules selon leur degré d'engagement.

Informations diverses

La démarche zéro phyto (suite) : Chacun peut agir :

Cette démarche de réduction des produits phytosanitaires est une démarche que tout le monde peut s'approprier. Chacun est responsable et doit agir dans ce sens. Au même titre que chacun se doit d'entretenir son trottoir lors des périodes neigeuses, chacun en est également responsable lors de la pousse des adventices. Cet entretien devra se faire dans la même dynamique que votre commune, c'est-à-dire en zéro phyto. Cela ne vous prendra que quelques minutes s'il est fait régulièrement et l'implication de chacun permettra à la commune de garder un visuel agréable pour tous.

Une obligation réglementaire, certes, mais qui présente de réels enjeux pour l'environnement et la santé humaine.



Rédaction : FREDON Champagne-Ardenne avec le concours des Agences de l'Eau Seine Normandie et Rhin-Meuse ainsi que la Région Grand Est. Pour en savoir plus sur la gestion différenciée, rendez-vous sur : www.fredonca.com

Embellissement et Fleurissement :

Afin que notre commune de Val de Livre soit de plus en plus attractive et agréable à vivre, notre commission fleurissement choisit chaque année de nouveaux endroits à fleurir et embellir. C'est à Louvois cet automne, au carrefour de l'Allée des Dames de France avec les rues des Cavaliers et du Mont que trois massifs arbustifs ont été créés. Pour étoffer ces espaces de verdure, un hôtel à insectes sera prochainement installé dans l'étendue d'herbe située au croisement de la RD34 et de l'Allée des Dames de France.

Ci-dessous les dernières réalisations :



Intempéries : Neige et verglas :

Pour rappel, en cas de fortes chutes de neige, nous vous prions d'être vigilant quant au balayage du trottoir jouxtant votre domicile. En cas de fortes intempéries, le déblayage de la voirie sera quant à lui assuré par les services de la Mairie. Si besoin, des bacs à sel ont été mis à votre disposition dans les rues de votre commune. N'hésitez pas à vous en servir !





Mairie de Tauxières -Mutry
Place Nungesser et Coli
Tauxières-Mutry
51150 VAL DE LIVRE

Tél: 03.26.57.03.00
Fax: 09.70.61.62.70
tauxieres.mutry@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI
De 8h à 12h et de 13h30 à 18h

JEUDI
De 8h à 12h et de 13h30 à 17h



Mairie de Louvois
Rue de la Vicomté
Louvois
51150 VAL DE LIVRE

Tél/Fax: 03.26.57.04.53
mairie.delouvois@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

MARDI
De 16h à 17h

MERCREDI
De 9h30 à 12h et de 13h00 à 18h30

VENDREDI
De 8h à 12h et de 13h à 17h



19 janvier :

Vœux de la commune à la salle des fêtes de Louvois à 18h30

26 mai :

Elections européennes

Dates de fermeture de nos mairies — hiver 2018

Mairie de Tauxières Mutry

Fermeture du 24/12
au 06/01

Mairie de Louvois

Fermeture du 24/12
au 30/12

En cas de besoin, prendre contact auprès du Maire ou de l'un de ses adjoints

Etat Civil :

Naissances:

Madeleine DESLIGNES le 14.06.2018

Martin GARNIER le 29.06.2018

Maxime GOUAGOUT le 07.07.2018

Mariages :

Elisabeth SAVART et Dominique RAVIER le 16.06.2018

Carole MILESI et Mathias COLLARD le 14.07.2018

Décès:

Viviane FARGETTE née JOLLY le 11.02.2018

Max COCHUT le 14.12.2018

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune
pour y suivre l'actualité de notre commune
www.val-de-livre.fr